

Ministère
de l'Intérieur.

Direction
des
Beaux Arts

1^{er} Bureau

Paris, le 12 juillet 1843.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu avec
la lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'écrire, le 8 juin dernier, le Bordereau
et les pièces à l'appui, des recettes et des
dépenses de l'Académie de France, à
Rome, du 1^{er} avril au 31 mai 1843.

Ce bordereau présente

En recettes une somme de . . . 20,000^s, 00

En dépenses de . . . 21,133, 61.

D'où il résulte un

excédant de dépenses sur les recettes de 1,133^s, 61^c

Cette comptabilité a été vérifiée et
reconnue exacte, je l'ai en conséquence
revêtue de mon approbation.

Agreez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

18
M. Schnetz, Directeur de l'Académie de France à Rome

Ministère
De l'Intérieur.

Paris, le 13 juillet 1843.

Direction
Des
Beaux arts

1^{er} Bureau

Académie de
France à Rome

au

Approbation du Compte
Général des Recettes et
Dépenses de cet établis^{se}
pour l'exercice 1842

Monsieur le Directeur, j'ai reçu avec
la lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'écrire le 30 Mars dernier, le Compte
Général des Recettes et Dépenses de l'Académie
Royale de France à Rome pour l'exercice
1842, présentant

En Recettes la somme de 102,893^s - 21^c

En Dépenses 102,807 - 45^c

Excédant des Recettes 85^s - 76^c

Afin d'éviter le reversement au Créancier
de cet excédant, qui ne peut être porté
régulièrement au Compte de 1843, il a été
retenu sur votre bordereau de la somme
de 102,893^s - 21^c, montant des recettes, qui
se trouvent par conséquent réduites à
102,807^s - 45^c, Somme égale à celle des Dépenses.

Par suite de cette opération, vous aurez à
verser chez M^{rs} Corlonia et C^{ie}, cet
excédant de 85^s - 76^c et à leur donner en
échange de votre reçu de 12,000^s, que je
vous transmets ci-joint, une quittance
de 11,914^s - 24^c, portant la même date,
qui sera devrout adressée à M. Fleury
Hérard, à qui je viens de donner avis
de cette rectification.

M. Schnetz, directeur de l'Académie de France à Rome.

Je vous recommande à cette occasion,
 Monsieur le Directeur, de vouloir bien à la
 clôture de l'exercice 1843, après avoir fait emploi
 en totalité du montant des produits éventuels de
 l'Académie, ne prendre chez M. M. Corlonia
 et C^{ie} que la somme absolument nécessaire pour
 solder vos dépenses, afin d'éviter que le compte
 général que vous aurez à fournir pour l'année
 1843, ne présente d'excédant de recette.

Votre Compte Général, pour l'exercice 1842,
 ayant été reconnu exact, j'en ai revêtu de
 mon approbation, et par suite de la rectification
 ci-dessus indiquée, j'en ai arrêté:

En recettes à la somme de	102,893 - 45
En dépenses à	102,893 - 45
" " " " "	" " " "

Agriez, Monsieur le Directeur,
 l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre,
 Secrétaire d'Etat des Intérieurs

318

ROMME 1.26 Dec. 1842

Reçu de Mess^{rs} Torlonia & Comp^{ie} la somme

de Douze Mille Francs
 d'ordre de Mon Compte de Paris. Along et tiré de
 Paris pour les frais de l'Académie Royale d'Armes
 pendant l'année courante
 dont fait annuel quittance ne servant que pour une.

P. B. P. Fr. 12000. N. M. M. M.

plus Comptes 11914-24 rec. à l'ancien état

ROME le 26 Dec. 1842

Reçu de Messrs. Torlonia & Comp. la somme
de Douze Mille Francs
D'ordre de Messrs. Comptes de Messrs. Flory & Herard de
Paris pour les frais de l'Académie Royale des Sciences
pendant l'année courante
dont fait deux quittances ne servant que pour une.

B. P. Fr. 12000. N. Metz

plus Comptes

11914-24 recu a la même date